

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS

05/02/2019

N° E19000014 /80

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF

**Décision désignation commissaire**

Vu enregistrée le 5 février 2019, la lettre par laquelle le président de la communauté de communes du Pays de la Serre (Aisne) demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*- la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Crécy-sur-Serre ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur André-Noël STERN, assistant technique à la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au président de la communauté de communes du Pays de la Serre, et à Monsieur André-Noël STERN. Copie en sera adressée pour information au maire de Crécy-sur-Serre.

Fait à Amiens, le 05/02/2019

La présidente,



Catherine FISCHER HIRTZ